

## ANNEXE I

### Servitude d'utilité publique au profit du ministère des Armées

Type	Numéro de la servitude	Dénomination	Texte de référence	Contrainte imposée
servitude radioélectrique	PT2 300 189 04	Faisceau hertzien entre le quartier El Parras (Nîmes) et le centre d'émission de la Sainte-Baume (13)	décret du 31/08/1993	Limitation en hauteur des constructions
servitude aéronautique	T04 300 258 01	Aérodrome de Nîmes-Garons	Arrêté interministériel du 27/11/1967	Balisage des obstacles
servitude aéronautique	T05 300 258 01	Aérodrome de Nîmes-Garons	Arrêté interministériel du 27/11/1967	Limitation en hauteur des constructions

### Emprise affectée au ministère des Armées

Dénomination	Localisation	service gestionnaire
Station d'émission (5,7 ha)	Avenue de Camargue - Garons	USID de Montpellier
	En cours d'aliénation, secteur Aa au PLU en vigueur où sont autorisés les installations et constructions nécessaires à l'exploitation et à la sécurité de la plateforme aéronautique	

Service gestionnaire	Unité de Soutien de l'Infrastructure de Défense
USID de Montpellier	311 avenue Masséna CS 60060 34965 Montpellier cedex 2 helene.boni@intradef.gouv.fr